

De: Fédération Française de Voile <cca@ffvoile.fr>
Envoyé: vendredi 23 juin 2023 19:02
À: Cécile VENUAT
Objet: Newsletter arbitres- Juin 2023

Toutes les infos de la FFVoile à destination des clubs
Si vous ne visualisez pas cet email, [ouvrez le dans votre navigateur](#)



Plan d'action et de développement de l'arbitrage

La CCA travaille depuis plusieurs mois à la rédaction d'un plan d'actions et de développement de l'arbitrage. Il est basé sur un état des lieux qui a notamment mis en avant la baisse très inquiétante du nombre de juges et dans une moindre mesure de comités de course. L'enjeu principal est de garantir un arbitrage de qualité sur toutes les compétitions organisées par la FFVoile et ses structures déconcentrées quel que soit le niveau de la compétition

Cet enjeu se décline autour des objectifs suivants :

1. Recruter de nouveaux arbitres
2. Former les nouveaux arbitres
3. Désigner les arbitres sur les compétitions
4. Assurer et maintenir les compétences
5. Suivre les évolutions des usages et des pratiques spécifiques
6. Gérer les spécificités d'arbitrage
7. Fidéliser, valoriser nos arbitres et leur pratique
8. Communiquer sur nos actions
9. Développer des partenariats et le réseau

Chacun de ces objectifs est décliné en objectifs opérationnels et en actions avec des indicateurs et des échéances, soit 48 objectifs opérationnels et 160 actions.

Du régalien mais aussi de nouvelles choses pour enrayer la baisse du nombre d'arbitres et valoriser l'arbitrage.

Tous les arbitres sont concernés pour accompagner, promouvoir et mettre en œuvre ce plan.

Nous ferons des bilans intermédiaires annuels pour rendre compte, analyser et faire évoluer ce plan au regard des progrès et évolutions.

[Télécharger le plan](#)



Jeunes arbitres : relance du dispositif

Arbitrer pour mieux régater, ce slogan n'a jamais été aussi vrai. La CCA relance le dispositif. Les référents régionaux, les tuteurs ont été réunis pour échanger sur les

Charte des réseaux sociaux

Elle a été votée ce printemps par le Bureau Exécutif et est entrée en application. Si ce n'est pas encore fait, elle sera à approuver lors de votre prochaine connexion à votre

moyens de relancer la dynamique. Les actions vont se mettre en place sous la houlette d'Helène La Salmonie. Les candidatures pour les JA qui souhaitent œuvrer sur divers championnats de France sont ouvertes.

en savoir plus

espace de désignation afin de pouvoir continuer sur votre espace arbitrage.

Voir le document

Séminaire de mesureurs internationaux

La FFVoile va accueillir un séminaire de formation pour devenir mesureur international du 22 au 24 septembre prochain à Paris.

Les Comités techniques nationaux intéressés et qui parlent bien anglais peuvent faire une demande à la CCA pour participer à ce séminaire.

Pour se faire, merci d'envoyer à la CCA un courrier de motivation avec les expériences nationales et/ou internationales de comité technique, le niveau d'anglais et attestant avoir lu [la réglementation 31 de World Sailing](#).

Le nombre de places étant limité, merci de répondre pour le 10 juillet délai de rigueur.

Webinaires d'automne

Plusieurs webinaires vont se dérouler cet automne sur les thèmes suivants :

- mise en place de la conciliation en jury
- gestion de conflit et RCV 69
- arbitrage semi - direct et positionnement

Soyez vigilant sur la page Facebook ou sur l'espace arbitrage les dates vont arriver !

Si vous avez des sujets que vous souhaitez voir traiter, faites nous remonter vos idées.

RSE et covoiturage

Nous vous rappelons que l'expérience du covoiturage a été reconduite à titre permanent. De nombreuses régates arrivent et nous vous invitons à regarder quels sont les arbitres désignés sur les régates où vous êtes nommés afin de voir les possibilités de co-voiturage. D'autre part, nous vous demandons de laisser votre voiture au garage et de privilégier le train, notamment si vous devez traverser la France.

Mode d'emploi covoiturage

Arbitrage à l'étranger

Les arbitres qui sont invités à l'étranger pour arbitrer ont l'obligation d'informer la CCA de leur départ. Cela permet un suivi d'activité et surtout que vous soyez assuré pendant le déplacement.

Formulaire de déclaration

Simulations réclamations

La formation des jurys et des coureurs aux réclamations n'est pas simple car il y a généralement peu de réclamations.

Les juges voient ainsi leur délai de formation rallongé et quand un coureur se retrouve devant un jury, il est souvent un peu perdu.

La CCA et les CRA travaillent ainsi à la mise en œuvre de sessions de simulations avec des vrais cas, des scénarios. Cela peut se faire aussi sur des stages d'entraînement, pendant des temps d'attente quand il n'y a pas de vent ou pendant l'hiver quand il faut casser la glace avant de pouvoir naviguer. N'hésitez pas à prendre contact avec votre CRA pour avoir les prochaines dates cet automne.

Arbitrage semi-direct et direct

Cette pratique est plébiscitée par les coureurs mais nécessite des moyens nautiques en conséquence et adaptés.

La CCA a édité des recommandations pour la mise en place de cet arbitrage.

Tout organisateur de régates qui souhaite mettre en place un arbitrage semi direct ou direct doit en faire la demande à la CCA via un formulaire en ligne.

Formulaires de demande

Honorabilité

Ce contrôle a pour vocation de veiller à ce qu'une personne ayant fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits n'exerce pas comme arbitre sur une compétition de voile. Une relance vient d'être faite, elle concerne une petite centaine de personnes qui n'a pas remplie ou avec des erreurs le formulaire sur les 1300 arbitres FFVoile. Il vous suffit de [cliquer ici](#) pour compléter votre état civil. Vous serez invité à vous connecter sur votre espace licencié.

Vous serez ensuite redirigé automatiquement vers la page dédiée dans laquelle vous aurez uniquement à indiquer « votre Lieu de Naissance » et votre « Nom de Naissance ». Cette démarche peut donc être réalisée en moins d'une minute.

Ces informations permettront un croisement automatique et sécurisé avec le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS).



Formations : Save the date

La formation juge d'expression funboard, Kite et Wing : 12 (en visio) et 18-19 septembre.

Formation féminin pluri-elles : 23-24 septembre

Formation arbitre espoirs : 30 septembre 1er octobre

Le stage national de formation initiale pour devenir arbitre national après la phase d'immersion : 6 au 8 octobre 2023
Le recyclage annuel de formation continue pour toutes les qualifications : 13 et 14 janvier 2024 à Paris.
Ces formations se feront à Paris.



De l'importance du coupe circuit

Ce qui n'a été qu'un incident aurait pu se transformer en catastrophe sur la SOF à Hyeres.

Les faits :

1. Un semi-rigide accompagnateur dûment enregistré, avec une personne à bord, attendait après l'arrivée de la course.
2. Deux voiliers, après avoir couru, se sont approchés du semi-rigide pour se préparer à être remorqués à terre.
3. Alors qu'il avançait lentement vent arrière, un premier voilier a été pris en remorque à l'arrière du semi-rigide.
4. Un deuxième voilier s'est ensuite présenté le long de son côté au vent pour prendre le bout de remorquage.
5. Le pilote à bord du bateau accompagnateur a retiré le cordon coupe-circuit de son poignet, a enclenché le moteur en marche avant afin de garder le bout de remorquage du premier voilier tendu loin de l'hélice et est allé vers l'arrière pour amarrer le deuxième voilier.
6. Pendant cette manœuvre, la bôme de ce deuxième voilier a heurté la poignée des gaz du bateau accompagnateur, la plaçant en position plein gaz.
7. Le bateau accompagnateur a accéléré brutalement, projetant par-dessus bord le pilote, qui portait un gilet de flottabilité individuel. Le pilote a été vite récupéré.
8. Le bout de remorquage du premier bateau a été arraché et a cassé.

Le bateau fou n'a miraculeusement causé aucun dégât important avant qu'il ne soit maîtrisé !

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage de Méditerranée (CROSS MED) de Toulon (MRCC) , service maritime local d'urgence, a également été informé.

Le jury a exclu le coach jusqu'à la fin de l'épreuve suite à ses manquements aux règles présentes dans les IC.

Amis arbitres, entraîneurs, accompagnateurs : coupe circuit, gilet et point mort quand vous intervenez !

Ceci est rappelé dans Réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la Fédération Française de Voile [visible ici](#)

Voir la décision de jury

Portrait d'arbitre

BUSTIN Marie-Laure est une arbitre régionale fraîchement formée. Elle navigue au club de voile de Vouglans superbe barrage dans le Jura dans la ligue Bourgogne Franche Comté. Responsable méthodes et service infographiste dans l'emballage, elle a commencé son parcours grâce à la formation féminin pluri-elles en 2019 et a continué sa formation pratique après la crise sanitaire.

Navigatrice avec son mari sur un petit voilier sur le lac, ils s'inscrivent au club pour se perfectionner et leurs enfants commencent la compétition en windsurf. Elle les accompagne sur les régates. « Et pourquoi ne pas me rendre utile pour le club ? » se dit-elle. Du coup, elle se lance dans cette formation arbitrage qui lui a beaucoup plus et où elle apprend tous les jours. Elle remercie ses formateurs, Pierre-Paul Monneron et Jean-Robert Pottier. Elle est consciente qu'elle a encore des tas de choses à apprendre !

Son plus beau souvenir d'arbitre ? « Je n'ai pas encore une grande expérience d'arbitrage mais j'ai beaucoup apprécié l'accueil qui m'a été réservé au Creusot lors de la régata du 30 avril. »

Son petit truc à partager ? La pression monte quelques fois, il faut se faire aider avec une équipe pour gérer le départ, les chronos, les rappels... mais c'est plutôt sympa !

Quel message pourrais-tu faire passer pour motiver de futurs arbitres ? Il ne faut pas craindre de se lancer même lorsqu'on n'est pas du milieu... Je donne de mon mieux et j'apprécie encore les conseils et les remarques qui me permettent de m'améliorer. Ce serait bien qu'il y ait plus de jeunes aujourd'hui pour arbitrer.





Carnet noir

C'est avec tristesse que nous avons pris le départ de Gérard. Gérard Lari a consacré beaucoup de temps à la voile dans sa vie. Il était tout d'abord un fin régatier en habitable, depuis très longtemps et jusqu'à peu sur son voilier Palazzo. Comme Vice-Président du CNTL pendant de nombreuses années, et au sein du Comité directeur jusqu'en 2019, il a oeuvré au développement de la voile sportive sur Marseille. Il était notamment en charge de l'animation du pôle course du club et de l'organisation des régates. De par sa formation et son activité professionnelle passée dans la qualité et le respect des normes, sa grande rigueur et sa droiture, il s'est logiquement orienté vers l'arbitrage en tant que juge, régional puis national, toujours très impliqué et passionné. Tellement passionné de la mer et la voile qu'il a souhaité que les personnes qui voulaient lui rendre un dernier hommage fassent un don à la SNSM plutôt que d'offrir des fleurs éphémères...

Nouveaux documents

Q/R 2023 003 : Collision entre deux kites
Q/R 2023 004 : Réduire le parcours
Q/R 2023 005 : Règle 17 pendant une manœuvre pour effectuer une pénalité
IC type Match Race 2021-2024
AC type Match Race 2021-2024
Relevés de décision de la réunion de la CCA du 7 mars 2023



Toutes les documents

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

[Décision de la Commission Nationale de Discipline en date de 03 avril 2023](#)
[Relevé de décision du BE en date du 16 mars 2023](#)
[Règlement des championnats de France Jeunes à partir de 2024](#)
[Règlement Championnats de France de pratique Wingfoil 2024](#)

Toutes les publications électroniques

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITE DE LA FFVOILE



PARTENAIRE



PARTENAIRES

[Retrouvez toutes les Newsletters Club en cliquant ici](#)

Fédération Française de Voile, 17 Rue Henri Bocquillon, 75015 Paris, France

[Me désinscrire des Newsletters Club](#)